

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2024,

L'épargne salariale atteint un niveau historique et maintient sa progression dans les TPE/PME

L'enquête annuelle de l'AFG sur l'épargne salariale et retraite collective d'entreprise révèle un encours historique atteignant 188 Mds€ à fin 2023. La collecte affiche une dynamique positive tandis que le nombre croissant d'entreprises témoigne d'une adoption accrue, surtout dans les petites entreprises.

L'épargne salariale confirme son rôle de levier dans l'attraction de nouveaux talents et la fidélisation des salariés. L'épargne retraite, principalement les PER collectifs, joue d'ailleurs un rôle moteur dans ce mouvement. La tendance en faveur des fonds durables se renforce avec une collecte brute de plus de 9 Mds€.

Dans les TPE, l'épargne salariale accélère sa diffusion avec une augmentation significative du nombre d'entreprises équipées (+5% depuis 2022 et +47% depuis 2012), notamment dans celles de moins de 10 salariés (+5,3%).

Cette dynamique montre l'efficacité des mesures incitatives mises en place tout au long de ces dernières années (loi « Macron » de 2015, loi « PACTE » de 2019, et plus récemment loi « ASAP » de 2020). La récente loi de transposition sur le partage de la valeur (loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023) devrait faire évoluer ce rapport dans les prochaines années.

Les versements sur les plans d'épargne salariale affichent une croissance notable (20 Mds€ en 2023, +6,9%), portée par les versements volontaires (+11,4%).

Le niveau des rachats (17,8 Mds€) est en hausse par rapport à celui de 2022 (16,4 Mds€) et de 2021 (15,5 Mds€). Cette tendance marque le retour à un niveau normal, après une année 2020 en retrait (11,4 Mds€) du fait des confinements et de la pandémie.

La collecte nette (2,4 Mds€ vs 2,5 Mds€ en 2022) reste concentrée sur les fonds actions et mixtes, confirmant une approche à moyen et long terme par les épargnants.

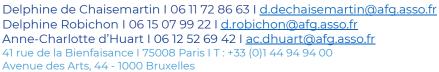
Les encours sont majoritairement constitués de fonds durables témoignant d'un engagement croissant en faveur de la durabilité financière et environnementale.

Les encours des fonds durables - selon la règlementation SFDR - atteignent 79,5 Mds€ (70% du stock des encours hors actionnariat salarié). Les fonds solidaires sont en hausse avec un encours de 18 Mds€ (+17,6 % sur un an). Pour la première fois, des informations sur les fonds labellisés – CIES, ISR, Finansol, France Relance, et Greenfin - ont été récoltées. Leurs encours s'élèvent respectivement à 31,8 Mds€, 17,2 Mds€, 6,1 Mds€, 1,6 Mds€ et 80 M€.

Dans un contexte favorable, les PER collectifs continuent de se développer, offrant aux salariés des solutions adaptées à leurs besoins de retraite.











COMMUNIQUE DE PRESSE

Les encours globaux d'épargne retraite collective d'entreprise culminent à 29,7 Mds€ fin 2023. Les salariés ont épargné 4 Mds€ pour leur retraite, soit une progression de +14,3% par rapport à 2022.

Les PER collectifs créés par la loi PACTE sont déployés dans 158 700 entreprises (+12,7% sur un an) et concernent plus de 3 millions d'épargnants salariés (+16,5% sur un an).

Dominique Dorchies, présidente de la Commission Epargne salariale et retraite : « L'année 2023 est marquée par une progression très nette de l'encours des dispositifs d'épargne salariale, accompagnée d'une dynamique de collecte qui reste à un niveau élevé. 2024 s'ouvre avec les premières mesures d'application de la loi de transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) sur le partage de la valeur. L'AFG anticipe un effet très positif de ces mesures qui vont permettre aux entreprises de toutes tailles de s'approprier, d'adapter et d'offrir à un plus grand nombre de salariés les avantages offerts par les mécanismes de partage de la valeur. »

Alexis de Rozières, vice-président de la Commission Epargne salariale et retraite : « Dans un contexte de marchés favorable, cette étude démontre l'appétence avérée des salariés pour une épargne de long terme, au sein laquelle les fonds durables occupent une place de premier plan. La mise en avant par la loi sur le partage de la valeur des fonds satisfaisant à des critères de financement de la transition énergétique et écologique ou d'investissement socialement responsable, en complément du fonds solidaire qui doit déjà être proposé dans les plans d'épargne salariale, va renforcer cette tendance. ».

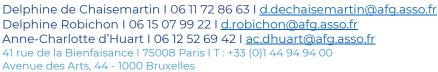
Consultez les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale.

Consultez les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite.

Consultez l'étude complète.











COMMUNIQUE DE PRESSE

Les chiffres clés (2022/2023)

Epargne salariale et retraite

Encours: **187,8 Mds€** (Vs 162,2 Mds€ en 2022, soit +15%)

Collecte brute: 20,2 Mds€ (Vs 19 Mds€ en 2022, soit + 6%)

Collecte nette : **2,4 Mds€** (Vs 2,5 Mds€ en 2022, soit -4%)

Entreprises bénéficiaires: 397 200 (Vs 378 000 en 2022, soit +5%)

Epargnants : 12,5 millions (Vs 12 M€ en 2022, soit +4%)

Zoom Epargne retraite - PER collectifs & PERCO

Encours: 29,7 Mds€ (vs 25,4 Mds€ en 2022, soit +17%).

Collecte brute: 4 Mds€ (vs 3,5 Mds€ en 2022, soit +14%)

Collecte nette : 2,5 Mds€ (vs 2,1 Mds€ en 2022, soit +19%)

Entreprises bénéficiaires: 222 200 (vs 207 500 en 2022, soit +7%)

Epargnants: 3,9 millions (vs 3,7 M€ en 2022, soit +5%)



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour 4 600 Mds d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.







